

# Jeux olympiques et paralympiques : une évaluation d'impact sur la santé en phase de candidature de Paris 2024

**Muriel Dubreuil**

Observatoire régional de santé (ORS)  
Ile-de-France

**Céline Legout**

Service parisien de santé  
environnementale, Sous-direction de la  
santé, Direction de l'action sociale de  
l'enfance et de la santé (Dases), ville de  
Paris

**Les Jeux olympiques ont potentiellement de nombreux impacts sur la santé. Une étude dresse un état des lieux des effets attendus sur la santé et formule des recommandations afin d'influencer la stratégie dite « héritage ».**

Un événement olympique est une initiative publique qui a potentiellement des effets sur la santé et la qualité de vie des populations des territoires d'accueil sous l'effet des changements agissant sur la société, l'économie ou l'environnement.

Pour développer des projets respectueux de la santé dans une perspective de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, il est nécessaire d'adopter, le plus en amont possible du processus de décision, une stratégie d'influence basée sur une vision globale de la santé. L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche intersectorielle et prospective fondée sur des données probantes, qui permet d'œuvrer à des politiques publiques favorables à la santé. L'EIS reconnaît que la santé est affectée par une large gamme

de déterminants interconnectés et permet d'identifier des changements potentiels pour la santé, par la conséquence de politiques, programmes ou projets.

## Une EIS en phase de candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024

Le 13 septembre 2017, Paris était officiellement désignée ville hôte pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024. La ville de Paris a présenté officiellement sa candidature le 23 juin 2015 et, en décembre 2015, le groupement d'intérêt public (GIP) Paris 2024 a été créé<sup>1</sup> par les membres fondateurs (État, région Ile-de-France, ville de

**1.** Arrêté du 11 décembre 2015 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public Paris 2024.

## L'héritage des grands événements sportifs

La notion d'héritage (du terme anglais *legacy*) a progressivement fait son apparition dans les années 1990, lorsque les aspects sociaux et environnementaux ont été abordés dans la planification des événements en sus des retombées économiques attendues. Il s'agit d'anticiper ce qu'un événement sportif, par nature éphémère, laissera au territoire d'accueil. Cet héritage se décline généralement en cinq catégories : le sportif, le social, l'environnemental, l'urbain et l'économique.

Selon le Comité international olympique (CIO) [4], on peut distinguer :

- l'héritage tangible : nouvelles installations sportives, infrastructures de transport, rénovation urbaine, etc. ;
- l'héritage intangible : effets attendus sur les individus (sentiment de bien-être, santé, acquisition de nouvelles compétences, etc.) ou sur la société (prise de conscience environnementale, inclusion sociale, fierté civique, etc.). ■

Paris, mouvement sportif). Bien que d'introduction récente dans l'histoire des grands événements sportifs, et en particulier des JOP, différentes EIS ont été réalisées, au Royaume-Uni plus spécifiquement : deux EIS en phase de candidature aux JOP de Londres 2012 et une EIS à dimension participative durant la planification de l'héritage des Jeux du Commonwealth de Glasgow en 2014 [1-3].

L'observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France et le Service parisien de santé environnementale de la ville de Paris ont été missionnés par le GIP Paris 2024 et la ville de Paris (adjoint à la santé) pour la réalisation d'une EIS alimentant le dossier de candidature, sur la période de novembre 2016 à juin 2017. Cette EIS aborde l'héritage des JOP à travers les déterminants de la santé, et les objectifs définis par les commanditaires ont été :

- d'identifier, dès la phase candidature, les effets des Jeux sur la santé et le bien-être pour les anticiper et être en mesure d'y répondre ;
- de nourrir la stratégie « héritage de la candidature » de ces éléments ;
- de contribuer à diffuser largement la connaissance sur les déterminants de la santé dans les politiques publiques.

La démarche EIS adoptée dans cette étude fait référence à l'approche anglosaxonne Health Impact Assessment (HIA), d'où elle est originaire. Elle s'appuie sur les principes et les valeurs énoncés par le consensus de Göteborg en 1999 [5] : démocratie, équité, développement durable et utilisation éthique des données. La méthodologie mise en œuvre suit les standards de l'EIS de méthodologie rapide et seules les données disponibles et aisément mobilisables ont été utilisées (indicateurs, *benchmark* des villes olympiques, revue de littérature scientifique, avis d'experts). Étant donné le calendrier de réalisation de l'EIS, la dimension de concertation s'est concentrée sur trois ateliers experts, et l'équipe EIS a participé aux ateliers organisés par Paris 2024. Ont été exclus du champ de l'EIS les impacts sur la santé aux autres phases du projet olympique (organisation, conduite des chantiers olympiques et accueil), les territoires d'accueil hors Ile-de-France ainsi que les effets sur la santé spécifiques à un territoire (comme les villages olympiques). Les populations ciblées par l'EIS sont les résidents franciliens potentiellement bénéficiaires de l'héritage.

## Synthèse des données probantes pour l'activité physique ou sportive

**M**algré les incertitudes liées à l'hétérogénéité des méthodes de mesure de la pratique d'activité physique ou sportive, en France, en 2016, moins de 37 % des adultes et moins de 32 % des personnes de plus de 65 ans ont une activité physique à des seuils considérés comme favorables à la santé (soit pour les adultes 30 minutes d'activité physique ou sportive d'intensité modérée au minimum cinq fois par semaine). Les non-pratiquants d'activité physique ou sportive sont plus âgés que la moyenne des pratiquants, ont des revenus plus modestes, moins de diplômes et sont aussi majoritairement des femmes. En Seine-Saint-Denis, il y a 17,6 % de non-pratiquants âgés de 15 ans et plus, contre 11,6 % à Paris et 12,4 % sur l'ensemble de la région Île-de-France.

La pratique régulière d'une activité physique et sportive, même d'intensité modérée, diminue la mortalité, augmente la qualité de vie et est un facteur majeur de prévention des principales pathologies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires, diabètes en particulier). Elle permet aussi une amélioration de la qualité et de la quantité de sommeil, ainsi qu'une amélioration de l'éveil diurne. La pratique régulière d'une activité physique permet d'assurer une croissance harmonieuse chez l'enfant et l'adolescent, de prévenir l'ostéoporose notamment chez la femme, et de maintenir l'autonomie de la personne âgée. Elle

aide aussi au contrôle du poids corporel chez l'adulte et l'enfant et elle est associée à une amélioration de la santé mentale (diminution de l'anxiété et de la dépression). La reprise d'une activité physique régulière adaptée est un élément majeur du traitement des principales pathologies chroniques (cardiopathies, bronchopathies chroniques obstructives, obésité, diabète, maladies rhumatismales, neurologiques, dégénératives, etc.).

Le *benchmark* montre que l'engagement citoyen et une attitude positive à l'égard des Jeux sont des conditions préalables pour accroître la participation aux activités physiques ou sportives. Enfants et adolescents s'engagent facilement dans une nouvelle pratique. Mais, sans programmes sportifs et éducatifs ciblés, l'événement ne permet pas d'accroître la pratique sportive de publics peu actifs (femmes, seniors, populations défavorisées, etc.).

Les experts consultés indiquent que, grâce à des collaborations intersectorielles, Paris 2024 devrait favoriser une « culture du mouvement » dans la société par des initiatives sur les temps non dédiés à la pratique sportive de loisir. Les experts proposent d'aborder les publics physiquement inactifs à travers les personnes actives de leur entourage familial ou amical et de développer des approches intergénérationnelles pour améliorer la pratique des seniors. ■

La stratégie héritage de la candidature Paris 2024 présente des axes multiples [6]. Une lecture de l'héritage attendu de Paris 2024 par composantes présentant la même logique d'analyse a été réalisée, et trois de ses composantes ont été priorisées dans le cadre de l'EIS : la pratique sportive pour tous, l'emploi et le bénévolat, la stratégie durabilité. Un modèle logique et un tableau récapitulatif des effets potentiels sur la santé (positifs ou négatifs) ont été construits pour chacune des trois composantes (tableau 1). Les inégalités sociales et territoriales de santé étant marquées sur les territoires d'accueil, des impacts différentiels par sous-groupes de population ont été identifiés. Les recommandations ont été construites sur la base des effets attendus sur la santé, des avis d'experts

et des bonnes pratiques ou points de vigilance identifiés par la revue de littérature scientifique et par le *benchmark*. Cet article présente succinctement les enjeux des territoires d'accueils franciliens puis l'anticipation des effets attendus sur la santé pour chacune des trois composantes de l'héritage retenues dans cette EIS.

### Territoires d'accueil des Jeux en Ile-de-France

La candidature de Paris 2024 propose un format de JOP dits « *compacts et sobres* », avec des sites de compétition regroupés autour de deux axes : le cœur de Paris et l'axe Paris-Seine-Saint-Denis. La ville de Paris et le territoire de la Seine-Saint-Denis sont particulièrement impliqués dans l'accueil des JOP, même si l'ensemble de

la région Île-de-France sera fortement mobilisée. L'étude décrit les territoires franciliens, avec une attention aux territoires du Grand Paris. Il existe d'importantes disparités entre ces territoires, sur les plans socio-économique et environnemental, ce qui a des implications sur les indicateurs de santé.

Les ambitions du comité de candidature étaient de mettre dix millions de personnes à l'activité physique, d'accroître de 20 % le nombre de jeunes licenciés et de placer le sport au cœur de la société.

#### Pratique du sport pour tous et pratique des jeunes

Il est probable que les stratégies de Paris 2024 favorisent une meilleure santé globale et une augmentation de la qualité de vie pour la population générale et les publics jeunes. Ces stratégies peuvent améliorer la prévention des maladies chroniques, permettre une croissance harmonieuse chez l'enfant et l'adolescent, améliorer

la santé mentale par la diminution de l'anxiété ou de la dépression et participer à l'accroissement de l'espérance de vie chez les adultes. Néanmoins les données probantes incitent à la vigilance. L'évolution des modes de vie participe d'une augmentation de la sédentarité dans la population française et, par ailleurs, le *benchmark* des villes olympiques (Londres 2012 en particulier) montre les difficultés d'engagement des publics peu actifs dans une pratique régulière d'activités physiques ou sportives sans programmes d'accompagnement ciblés.

#### Pratique des publics éloignés de l'activité physique ou sportive

Il est possible que les stratégies énoncées aident à favoriser la santé globale et la qualité de vie des publics éloignés de la pratique d'activité physique ou sportive. Certains groupes de population sont à cibler prioritairement pour obtenir des bénéfices de santé plus importants : populations des quartiers

défavorisés, femmes, personnes en situation de handicap, seniors et personnes atteintes de pathologies chroniques pour lesquelles les bénéfices sur la santé de l'activité physique ou sportive sont scientifiquement démontrés.

#### Une urbanisation favorable à l'activité physique ou sportive

Dans des territoires très urbanisés, il est possible que Paris 2024 aide à promouvoir des modes de vie sains et actifs. Les effets attendus sur la santé sont positifs (augmentation de la qualité de vie, prévention des maladies chroniques, amélioration de la santé mentale, etc.) et potentiellement négatifs (accidentologie, effets liés aux pollutions en particulier).

#### Pratique sportive en entreprise

Il est possible que Paris 2024 ait un effet d'entraînement sur la pratique sportive en entreprise, cependant la culture du sport en entreprise est encore peu développée en France.

tableau 1

### Synthèse des effets sur la santé, attendus pour les trois composantes de l'héritage priorisées dans le cadre de l'EIS, phase candidature de Paris 2024

Composantes « héritage » de la candidature	Grands domaines d'actions de la stratégie héritage de la candidature	Effets attendus sur la santé	Probabilité d'occurrence candidature
Pratique sportive pour tous	Population générale et jeune	+	probable
	Publics éloignés de la pratique sportive	+	possible
	Urbanisme favorable à l'activité physique ou sportive	+ et -	possible
	Entreprises	+	possible
Emploi et bénévolat	Création d'emplois et soutien aux entreprises des territoires d'accueil	+ et -	probable
	Formation et bénévolat	+	possible
	Économie sociale et solidaire	+	possible
	Reconversion des athlètes	+	probable
Stratégie « durabilité »	Climat	+ et -	possible
	Infrastructures durables, sites naturels	+ et -	possible
	Économie circulaire et gestion des ressources	+	possible
	Mobilité durable	+	probable

Source : équipe EIS, héritage de la candidature Paris 2024

### La candidature Paris 2024, l'emploi et le bénévolat

Le Comité de candidature anticipait la création de 120 000 à 250 000 emplois et prévoyait de mobiliser 70 000 bénévoles et 80 000 services civiques.

Il est probable que les stratégies de Paris 2024 pour favoriser l'emploi et le développement des entreprises aient un effet positif sur la santé, avec une augmentation de la qualité de vie et de l'espérance de vie, une amélioration de la santé mentale et un meilleur rétablissement après un problème de santé. Cependant, les données probantes consultées montrent qu'il est possible que ces stratégies ne permettent pas de réduire des inégalités sociales de santé préexistantes en termes de discrimi-

nations ou d'inégalités d'accès à l'emploi, qui ont des effets négatifs sur la santé en particulier dans les cas des publics les plus précaires. Il est aussi possible que dans l'urgence de la conduite des chantiers olympiques, les conditions d'organisation du travail ou de prévention des risques professionnels soient insuffisantes pour garantir une bonne santé physique et mentale. Certains groupes de population cumulent les situations à risques, notamment les jeunes peu qualifiés, les ouvriers et les intérimaires.

Il est possible que les programmes de formation et de bénévolat de Paris 2024 améliorent les compétences et le réseau social des bénéficiaires, en particulier les plus éloignés de l'emploi, ce qui aurait des

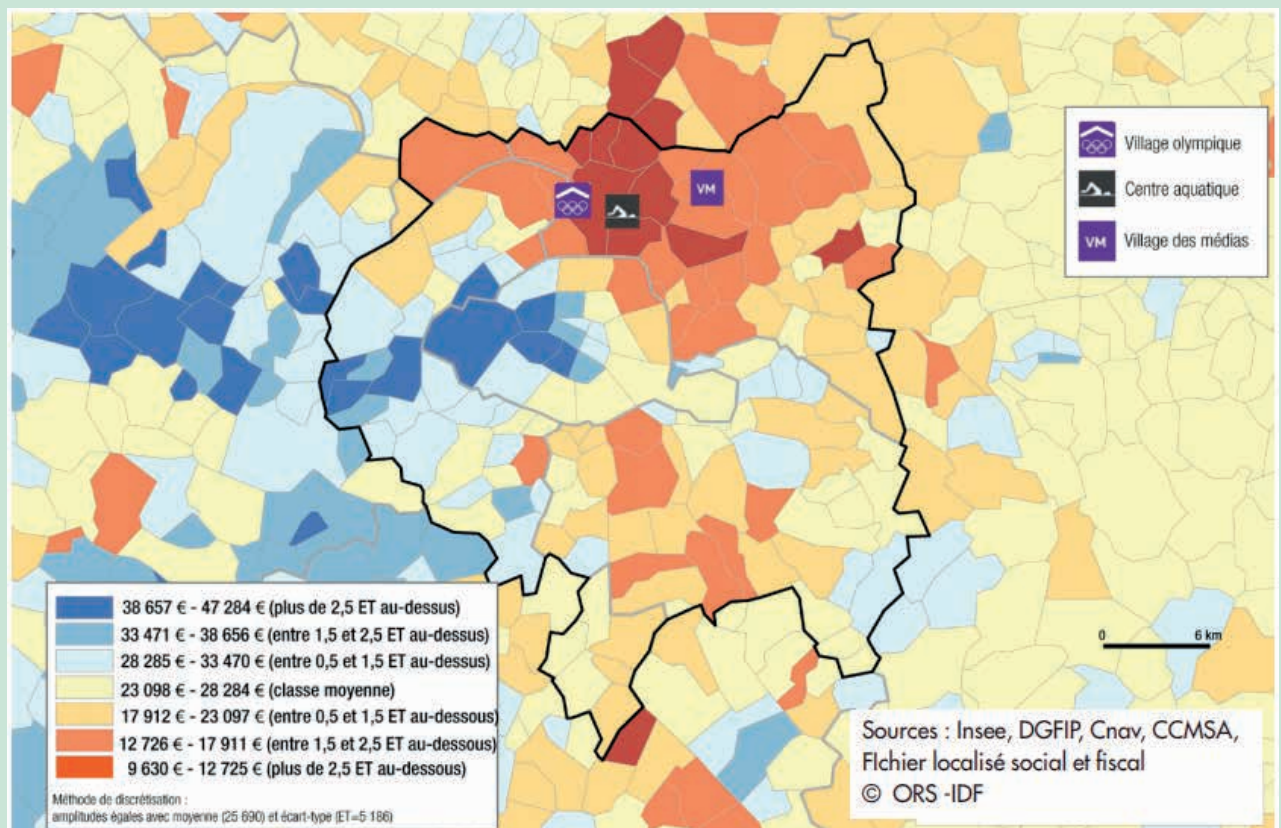
effets positifs sur leur santé. Les données probantes des bénéfices pour l'employabilité des bénévoles apparaissent plus limitées.

Il est possible que le soutien à l'ESS prévu par Paris 2024 se traduise, pour les salariés, par le développement de comportements favorables à la santé et l'amélioration de leur santé globale. Mais il est hypothétique que l'ESS participe à la réduction des inégalités sociales de santé et qu'elle contribue, à son échelle, à prévenir les effets sanitaires des changements climatiques (données insuffisantes).

Il est probable que l'accompagnement à la reconversion professionnelle des athlètes de Paris 2024 se traduise par des effets positifs sur leur santé.

figure 1

### Revenus médians déclarés par unité de consommation des ménages en Ile-de-France (2013)



La région est fortement urbanisée et les habitants y ont des conditions de vie globalement favorables. Il s'agit de la région la plus riche, avec le plus faible taux de chômage, cependant les écarts de revenus y sont les plus marqués : l'écart de revenu des 10 % des ménages les plus pauvres et celui des 10 % les plus riches est de 5,2 au sein de la métropole du Grand Paris.



## La candidature Paris 2024 et l'environnement physique

Le Comité de candidature, par sa stratégie « durabilité », visait à accélérer la transition énergétique, optimiser les ressources et développer des modes de vie sains et durables.

### Climat

Il est possible que la neutralité carbone envisagée par Paris 2024, grâce à la réduction de la pollution atmosphérique, participe aux cobénéfices attendus sur la santé des politiques d'atténuation des changements climatiques (diminution des pathologies respiratoires et cardiovasculaires, des cancers, des allergies, etc.). Il est, par contre, hypothétique que la plani-

fication de la résilience territoriale ait un impact sur la santé, les connaissances actuelles étant encore insuffisantes.

### Infrastructures durables, sites naturels et qualité de vie

Il est possible que la transition énergétique planifiée par Paris 2024 contribue aux cobénéfices attendus sur la santé. Il est également possible que l'objectif de rendre la Seine baignable en 2024 ait des effets positifs sur la santé, même si garantir l'absence de contaminations bactériologiques ou toxiques nécessitera vraisemblablement d'importants efforts de collaboration entre les secteurs privé et public. Il est probable que la création d'espaces verts ait des effets positifs sur

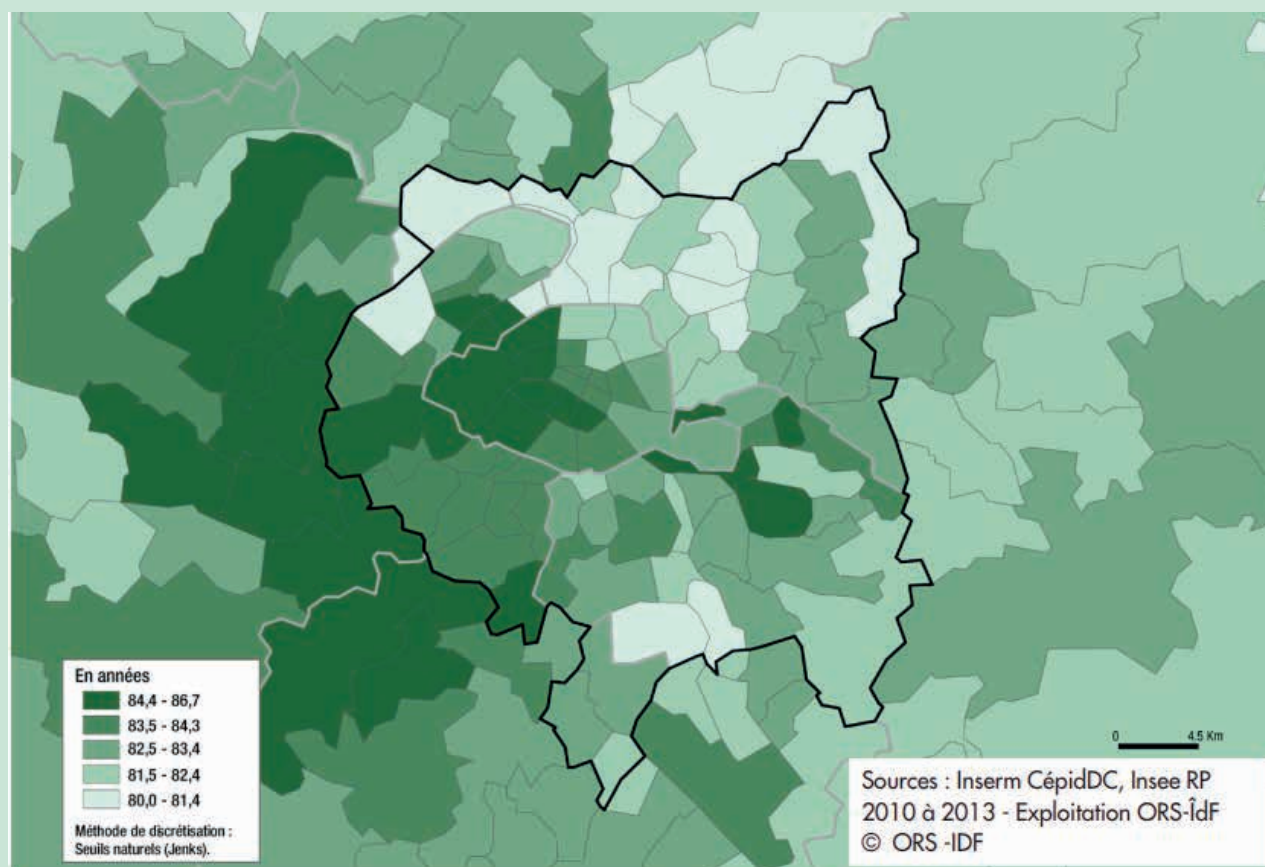
la santé (bien-être, santé mentale, amélioration des fonctions cognitives et diminution de pathologies cardiovasculaires, respiratoires et du diabète de type 2).

### Économie circulaire et gestion des ressources

Il est possible que la stratégie alimentaire (agriculture urbaine, circuits courts, etc.) de Paris 2024 ait des effets positifs sur la santé (meilleure nutrition et hygiène de vie, amélioration de la santé mentale). Il est possible que l'objectif de trajectoire zéro déchets ait un impact positif sur la santé par la diminution des expositions aux émissions des déchets. L'état des connaissances est, par ailleurs, insuffisant concernant la réutilisation des déchets de démolition et de chantier.

figure 2

## Espérance de vie à la naissance en Ile-de-France (2010-2013)



La région Île-de-France est la région française où l'on vit le plus longtemps : en 2014, l'espérance de vie des hommes (80,8 ans) y est la plus élevée de toutes les régions, et celle des femmes (85,9 ans) est aussi en première position des régions françaises avec les Pays de la Loire. Cependant, il persiste de fortes disparités entre les territoires : l'écart d'espérance de vie (hommes et femmes) est de 6,5 années entre les cantons où elle est la plus élevée (86,6 ans) et les cantons où elle est la plus basse (80,1 ans).

### Mobilité durable

Il est probable que le plan de mobilité durable de Paris 2024 ait des effets positifs sur la santé en participant de la réduction des nuisances (pollutions, bruits) et en favorisant les mobilités actives (effets positifs sur la santé de la pratique d'activités physiques ou sportives).

### Quelques enjeux transversaux de santé et d'équité

#### Transformations urbaines

Le *benchmark* des villes olympiques montre que le risque de gentrification<sup>2</sup> dans les quartiers transformés suite à la tenue des Jeux n'est pas à exclure, en lien avec des normes exigeantes et des coûts de construction élevés. Les liens avec la santé sont insuffisamment étudiés en France, mais des études anglo-saxonnes montrent que la gentrification peut induire pour certaines populations une réduction de l'espérance de vie, une mortalité infantile plus élevée, une prévalence plus importante de certains cancers, une incidence augmentée de l'asthme, du diabète ou des maladies cardiovasculaires.

#### Groupes de population plus vulnérables

Le *benchmark* montre également que les groupes de population qui sont globalement bénéficiaires des retombées positives des Jeux (emploi, mobilité résidentielle, etc.) disposent d'un capital social élevé, c'est-à-dire d'une très bonne intégration sociale et d'un fort sentiment d'appartenance à une communauté. Il est plus difficile d'engager les populations qui ont le plus besoin de bénéficier des opportunités créées par les Jeux, y compris dans les programmes de bénévolat. Les Jeux représentent, par ailleurs, une occasion unique de faire participer les personnes en situation de handicap par l'amélioration de l'accessibilité et la transformation des rapports sociaux. Enfin, les populations mal logées, marginalisées ou les personnes sans domicile fixe peuvent être considérées comme portant atteinte à l'image de la ville organisatrice. L'anticipation d'enjeux de société fait partie

2. La gentrification est un phénomène urbain par lequel des arrivants plus aisés s'approprient un espace initialement occupé par des habitants moins favorisés, transformant le profil du quartier et augmentant le prix du foncier. Les populations les plus vulnérables ont tendance à partir vers des périphéries urbaines, disposant de moins de services.

## Synthèse des données probantes pour l'emploi et le bénévolat

Il existe de très forts écarts entre la plupart des indicateurs socio-économiques sur les territoires concernés par l'accueil des Jeux. En Seine-Saint-Denis, on trouve plus de familles monoparentales (portées par des femmes) en précarité économique, des jeunes moins diplômés et des taux de chômage plus élevés, notamment chez les 15-24 ans. La ville de Paris présente une situation plus favorable, cependant les écarts entre les revenus des ménages les plus pauvres et les plus aisés y sont les plus élevés.

Par le revenu, le réseau social et le statut socio-économique qu'il procure, l'emploi est un déterminant important de l'état de santé. Il permet un meilleur rétablissement après un problème de santé, augmente l'espérance de vie et le nombre d'années de vie sans incapacité, et améliore la qualité de vie et la santé globale physique et mentale. Ces bénéfices sont tempérés par les effets négatifs sur la santé des expositions professionnelles et des modes d'organisation du travail.

La distribution inégale, entre groupes sociaux et entre secteurs d'activité, des conditions d'emploi (chômage, temps partiel subi, précarité professionnelle) et des conditions de travail participe, de plus, pleinement à la construction des inégalités sociales de santé. La précarité professionnelle ou le chômage ont des effets négatifs sur la santé : comportements peu favorables à la santé (tabagisme, alcoolisme), accroissement

de la mortalité prématurée, du risque de dépression et du taux de suicide, et risque accru de pathologies cardiovasculaires.

Les risques pour la santé sur le lieu de travail sont nombreux : conséquences négatives des expositions professionnelles (chimiques, biologiques, contraintes physiques, etc.) ou des risques psychosociaux, et effets négatifs de certains modes d'organisation du travail (plages horaires, déplacements domicile-travail, etc.). Les effets sur la santé des conditions de travail sont globalement sous-estimés.

Le *benchmark* montre que les Jeux favorisent la création d'emplois à court terme (secteurs du bâtiment, du tourisme ou de l'événementiel surtout) ; une transformation en emplois durables reste incertaine. Des stratégies de mobilisation et d'accompagnement de bénévoles se sont révélées positives pour l'acquisition de compétences et le développement d'un réseau social facilitant une insertion professionnelle future.

Les experts consultés pointent le fait que rapprocher les publics en recherche d'emploi des opportunités professionnelles de Paris 2024 impliquera la prise en compte du gradient des situations. La mobilisation des ressources des territoires et l'anticipation très en amont d'actions de formation font partie des pistes évoquées. Une attention devra être portée à la concurrence possible entre différents types de contrats (bénévolat, service civique, CDD, intérim, etc.). ■

## Point de vue du Pôle impact et héritage de Paris 2024

« La proposition de réaliser une EIS rapide [...] nous a paru très intéressante, dans la réflexion sur la mesure de l'impact des Jeux. Le *benchmark* des villes olympiques, qui a apporté des exemples nouveaux et innovants, les ateliers de concertation avec les experts et les recommandations opérationnelles ont été des apports particulièrement intéressants. Nous avons aussi beaucoup apprécié l'approche centrée sur la population, son contexte de vie et sa santé. Les éléments apportés par l'EIS nous ont aidés

à alimenter notre stratégie. D'un côté ils ont confirmé la démarche choisie et ont renforcé l'approche initiale, par exemple sur la promotion de l'activité physique comme facteur clé pour la santé des populations ; de l'autre ils nous ont permis d'ajuster notre vision, par exemple dans le cadre du bénévolat. Ils nous ont aussi permis de définir des priorités [...]. L'EIS a aussi été une bonne occasion d'associer la recherche à la situation de terrain et d'avoir une approche soutenue scientifiquement [...]. » ■

## Références

1. Siliquini R., Giacometti M., Scoffone S., Vigiachino C. A., Bo M., Galis V. Health impact assessment of major collective events : An overview of the available experiences. *Epidemiol Biostat Public Health*, 2014, 11 (1) : 1-10.
2. McCartney G., Thomas S., Thomson H. et al. The health and socioeconomic impacts of major multi-sport events : systematic review (1978-2008). *BMJ*, 2010, 340 : c2369.
3. McCartney G., Palmer S., Winterbottom J., Jones R., Kendall R., Booker D. À health impact assessment of the 2014 Commonwealth Games in Glasgow. *Public Health*, 2010, 124 (8) : 444-51.
4. Comité international olympique (CIO). *Approche stratégique en matière d'héritage. Une stratégie pour l'avenir*. CIO, décembre 2017 : 5 p.
5. World Health Organisation (WHO), European Centre for Health Policy (ECHP). Health impact assessment : Main concepts and suggested approach. Gothenburg consensus paper. Bruxelles : WHO, European Center for Health Policy, 1999.
6. Paris 2024. *Génération 2024. Des Jeux pour durer*. Paris 2024, 29 mars 2017 : 38 p.
7. Dubreuil M., Legout C. *Évaluation d'impact sur la santé (EIS) rapide. Héritage de la candidature de Paris 2024 aux Jeux olympiques et paralympiques*. Paris : mairie de Paris, observatoire régional de santé Île-de-France, 2017 : 232 p.

## Synthèse des données probantes sur l'environnement physique

Les territoires d'accueil de Paris 2024 en Île-de-France ne sont pas tous également pourvus sur le plan environnemental. L'urbanisation intense, l'activité économique et la densité de population sur le territoire de la métropole génèrent des nuisances telles que pollution de l'air, bruit, flux de déchets ou encore création d'îlots de chaleur urbains. Or, les caractéristiques socio-économiques et environnementales se combinent, les populations les plus défavorisées vivant dans les territoires les plus exposés.

Les études épidémiologiques montrent l'existence de liens entre les pollutions environnementales (air, bruit, exposition à des substances chimiques, etc.) et la dégradation de l'état de santé. Certains cancers, des pathologies respiratoires, des dérèglements hormonaux ou des troubles de la fertilité, des désordres neurologiques sont de plus en plus corrélés à des facteurs environnementaux. Les caractéristiques d'une habitation ou d'un quartier telles que le bruit, la qualité de l'air, l'accessibilité aux services ont un impact sur le niveau de stress, ce qui peut aussi augmenter indirectement le risque de pathologies chroniques et diminuer l'espérance de vie.

Il existe d'importants cobénéfices pour la santé des politiques visant l'atténuation des changements climatiques : par la rédu-

ction de la pollution de l'air (diminution des maladies respiratoires, cardiovasculaires, cancers, etc.), par les gains de santé de modes de vie sains (plus d'activité physique) et par les différents cobénéfices des espaces verts sur la santé (réduction des pathologies respiratoires et cardiovasculaires, de l'obésité et des diabètes de type 2 et amélioration de la santé mentale, des fonctions cognitives).

Selon le *benchmark*, les Jeux ont été porteurs de bonnes pratiques innovantes, largement diffusées ensuite. Les enjeux de sobriété énergétique, d'approvisionnement alimentaire, de gestion des déchets et de préservation des milieux naturels ont été traités dans les éditions précédentes. La mise en place d'approches intégrées d'adaptation aux changements climatiques demeure un défi.

Pour les experts consultés, les enjeux posés par l'environnement physique ne peuvent être séparés des inégalités territoriales et sociales existantes. Une réflexion préalable devra être conduite sur l'insertion appropriée des villages olympiques dans leur environnement. L'appropriation par le public des bénéfices attendus des Jeux est nécessaire pour promouvoir des modes de vie sains à long terme (démarches participatives). ■

intégrante de la réflexion à conduire pour planifier l'héritage d'un tel événement.

### Enseignements et perspectives suite à ce premier diagnostic

L'EIS est particulièrement justifiée lorsqu'un projet peut influencer les inégalités sociales. Or, les aires géographiques où seront construits le village olympique et le village des médias présentent des enjeux d'inégalités sociales, territoriales et environnementales qui peuvent être améliorés ou aggravés par le projet olympique. L'analyse menée, en phase candidature, selon une approche globale permet d'identifier les enjeux majeurs ayant des effets positifs ou négatifs sur la santé, les populations les plus à risques et les points clés de vigilance.

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 a été créé le 18 janvier 2018. Il prend la succession du Comité de candidature. Des approfondissements thématiques ou territorialisés apparaissent nécessaires dans cette nouvelle phase (par site olympique, composante de l'héritage, sous-groupe de population plus vulnérable, etc.). L'implication de toutes les parties prenantes et de la population semble essentielle, afin de partager la vision de l'héritage souhaité et d'accroître les retombées positives pour la société. ■

Rapport et synthèse de l'EIS disponibles en ligne sur [www.ors-idf.org](http://www.ors-idf.org) et sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr)  
Remerciements à : Marie Barsacq, Fanny Donnarel, Joana Ungureanu, Anne Souyris, Bernard Jomier, Sophie Rigard, l'ensemble des experts ayant participé à cette réflexion (mentionnés en fin de rapport).